

Deux institutions sur trois sont en sous-couverture et une majorité a pris des mesures d'assainissement

Retraites: le choc financier

Le temps de la retraite. Le 2e pilier affronte une crise financière et une évolution démographique qui met à rude épreuve la solidarité entre générations. montreux, 15 septembre 2001

alban kakulya/strates

Démographie et faible rentabilité des marchés financiers mettent à mal les plans de prévoyance

Philippe Gummy

Le 2e pilier va mal, très mal. En un an, sa situation a viré au rouge vif. La majorité des institutions de prévoyance se trouvent dans une situation délicate, qui implique des mesures d'assainissement plus ou moins rapides et drastiques selon les cas. La polémique déclenchée la semaine dernière par la caisse de pension du conglomérat schaffhousois Georg Fischer, qui a décidé de faire participer les rentiers à l'effort financier – brisant au passage un tabou –, illustre à point nommé cette situation.

Selon une enquête publiée jeudi par Swissscanto et menée auprès de 272 institutions cumulant une fortune de 343 milliards de francs, deux caisses sur trois sont désormais en sous-couverture. Cela signifie que si elles devaient cesser leurs activités aujourd'hui, elles n'arriveraient pas à verser la totalité du capital dû à leurs assurés. Les caisses de pension de droit privé présentent un degré de couverture moyen de 96% et celles de droit public un taux de 85%.

Les résultats de cette enquête, dont des données provisoires avaient déjà été dévoilées en février, «ne sont certainement pas réjouissants, mais par rapport à la tempête subie l'an dernier, ils restent encore étonnamment bons», ont relativisé Gérard Fischer, directeur de Swissscanto, en présentant les chiffres à Zurich. En moyenne, les institutions sondées affichent une performance négative de -12,9%. «Mais ce chiffre est à mettre en relation avec les indices boursiers, comme le Swiss Market Index de la bourse suisse, qui a dégringolé de 40%», a-t-il relativisé.

Face à un tel effondrement, il était impossible que le 2e pilier s'en sorte sans mal, a abondé Hanspeter Konrad, directeur de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP), ajoutant que la situation est «sérieuse, sans que l'on puisse parler de catastrophe». Car pour les professionnels de la branche, les gérants de caisses de pension ont finalement su manœuvrer plutôt judicieusement leurs navires, compte tenu du tumulte. Preuve en est qu'ils ont ramené la part d'actions dans les portefeuilles à 23,1% en moyenne à la fin 2008, contre 29,3% une année auparavant, a noté Gérard Fischer. Les sommes dégagées de ces titres vendus le plus souvent à perte ont été gardées en liquidités, placées dans l'immobilier et en obligations, soit des véhicules plus conservateurs.

Plus résistants certes, mais aussi moins rentables. «C'est le grand dilemme des caisses: elles doivent prendre des risques pour remplir leurs exigences légales de rendement [le taux minimum fixé par la loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) à servir sur l'épargne était de 2,75% l'an dernier et il est de 2% cette année], mais leur fragilisation les rend aujourd'hui incapables de prendre ces risques», a souligné Peter Bänziger, responsable de la clientèle institutionnelle chez Swissscanto. Conséquence logique, dans l'immédiat, plutôt que de miser sur des performances boursières capables d'effacer les pertes de 2008, le redressement de la situation ne peut passer que par des mesures d'assainissement.

Plus de la moitié des institutions de prévoyance (56%) affirment les avoir déjà prises ou s'y préparer. La solution la plus fréquemment choisie passe par une contribution supplémentaire versée par l'employeur (20% des cas). Les salariés sont ensuite les premiers sollicités (17,6%). Viennent ensuite des ajournements d'amélioration des prestations (15%) ou encore des restrictions à la propriété au logement (11%).

Reste que ces mesures ne sont que du rafistolage. Gérard Fischer a rappelé, qu'en moyenne, les caisses de pension n'ont jamais atteint le rendement minimal LPP au cours des huit dernières années. Cette période couvre certes deux sévères crises boursières et est plutôt courte lorsque l'on considère que le 2e pilier devrait tenir compte d'un horizon de placement de 20 à 30 ans au moins, mais elle illustre parfaitement les doutes qui secouent le monde de la prévoyance.

Selon les calculs de l'Association suisse d'assurances, il faudrait un rendement annuel de 5% pour assurer un taux de conversion de 7%, celui en vigueur en 2009. Mais le simple fait d'évoquer un objectif de rendement de 5 ou 8% a fait éclater de rire l'assistance, jeudi, au Kongresshaus de Zurich, où Swissscanto présentait son enquête. Les professionnels préconisent donc un allègement des exigences assignées à la prévoyance professionnelle, d'autant que le nombre de retraités est appelé à croître plus rapidement que celui des actifs ces prochaines années. Pour Swissscanto, la chose est entendue: il faut verser de plus petits intérêts et abaisser encore le taux de conversion.

La performance des caisses sondées est mauvaise mais «meilleure» que les indices boursiers